

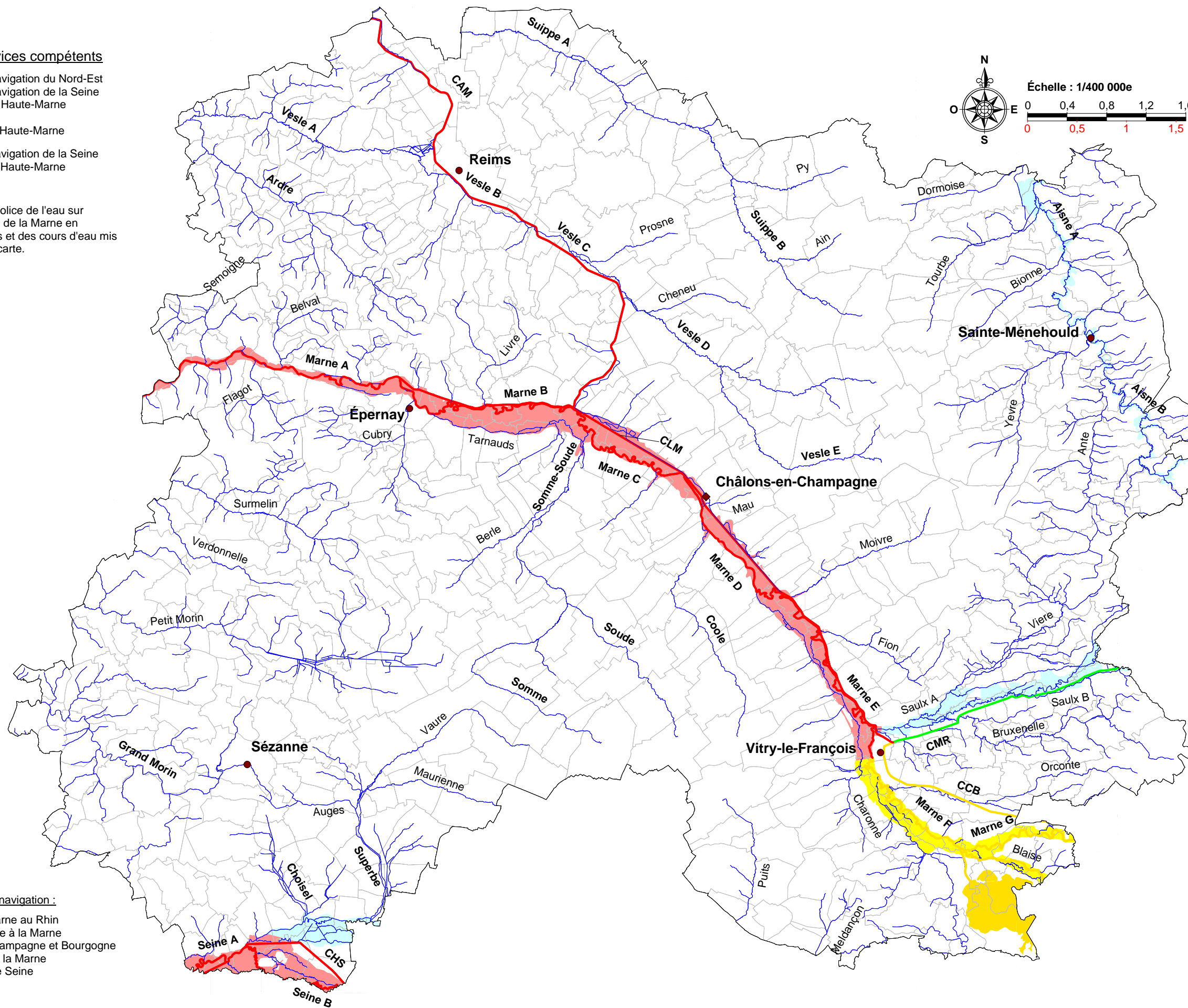
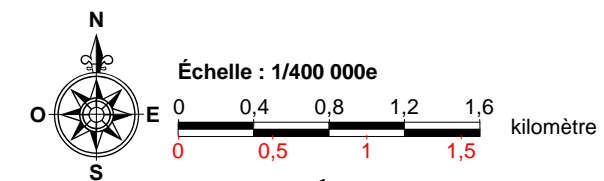
Police de l'eau dans la Marne - Répartition des compétences
(arrêté du 2 décembre 2005)

LÉGENDE : services compétents

- Service Navigation du Nord-Est
- Service Navigation de la Seine
- DDE de la Haute-Marne

- DDE de la Haute-Marne
- Service Navigation de la Seine
- DDE de la Haute-Marne

La DDAF possède la police de l'eau sur l'intégralité du territoire de la Marne en dehors des lits majeurs et des cours d'eau mis en évidence sur cette carte.



Noms des canaux de navigation :

- CMR - Canal de la Marne au Rhin
- CAM - Canal de l'Aisne à la Marne
- CCB - Canal entre Champagne et Bourgogne
- CLM - Canal Latéral à la Marne
- CHS - Canal de Haute Seine